



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Le Réflexe The Reflex

Direction générale
des langues officielles
Official Languages Branch

Canada

Bonjour,

Nous voici déjà rendus au printemps 2024, alors que se terminait tout récemment le mois de la Francophonie qui, je l'espère, fut une occasion pour vous de célébrer la langue française et la culture francophone. Je suis très fière de vous présenter la 5e édition de l'infolettre de la Direction générale des langues officielles (DGLO) de Patrimoine canadien, *Le Réflexe*. J'apprécie cette occasion de vous parler de l'avancée de nos différents dossiers si importants pour nos deux langues officielles et nos communautés partout au pays.

J'aimerais vous parler aujourd'hui du [Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection – promotion - collaboration](#) (Plan d'action). On se rappelle que le Plan d'action c'est un investissement historique de 4,1 milliards sur 5 ans, dont 1,4 milliards de nouveaux fonds pour assurer la mise en œuvre de 33 initiatives nouvelles ou bonifiées. La mise en œuvre des initiatives dans une approche « par, pour, avec » les communautés bat son plein.

D'abord, j'aimerais souligner la nouvelle [Politique en matière d'immigration francophone](#) annoncée par l'honorable Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, le 16 janvier. Je salue le travail d'IRCC qui a œuvré à l'adoption de cette politique qui vise à favoriser l'épanouissement et la prospérité à long terme des communautés francophones et acadienne en situation minoritaire, ainsi qu'à définir une voie vers le rétablissement et l'accroissement de leur poids démographique. L'obligation pour le ministre d'IRCC d'adopter une politique en matière d'immigration francophone est issue de la Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada (ancien projet de loi C-13), qui a reçu la sanction royale le 20 juin 2023.

Une autre des initiatives du Plan d'action concernait la création d'un Centre de renforcement sur la progression du français et de l'anglais en appui à la prise de mesures positives en langues officielles par les institutions fédérales. La création de ce Centre est sous la responsabilité conjointe de Patrimoine canadien et du Secrétariat du Conseil du Trésor, et vise une

collaboration accrue de l'ensemble des partenaires impliqués, tant fédéraux que sociaux, pour œuvrer à la progression vers l'égalité réelle des deux langues officielles au sein de la société canadienne.

Au cours des dernières semaines, Patrimoine canadien a tenu des sessions de dialogue auprès des intervenants de langues officielles, incluant des groupes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire, afin de leur présenter les nouvelles responsabilités de Patrimoine canadien et du Secrétariat du Conseil du Trésor en matière de langues officielles, la nature et la portée de la nouvelle partie VII de la Loi, et l'état de la mise en œuvre du Plan d'action.

À cela s'ajoutait une autre discussion portant plus précisément sur les travaux du Centre. Sa mission et ses fonctions pour les prochaines années permettront, dès maintenant, de commencer à établir, entretenir et développer les relations et le dialogue continu entre les intervenants en langues officielles au pays et les institutions fédérales. Nous prévoyons rédiger un rapport que nous souhaiterons partager dans les mois à venir.

Entre-temps, la mise en œuvre de la *Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada* (C-13) se poursuit. La DGLO a récemment entamé des processus réglementaires pour deux aspects : 1) mettre en œuvre le nouveau pouvoir octroyé au commissaire aux langues officielles d'émettre des sanctions administratives pécuniaires à certaines entités assujetties à la *Loi sur les langues officielles* en ce qui concerne les services et communications au public voyageur ; et 2) mettre en œuvre la toute nouvelle *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale*, qui n'est pas encore en vigueur. Ces activités réglementaires impliqueront des consultations avec les partenaires et les intervenants en langues officielles, notamment. Il en sera question de manière plus détaillée dans la prochaine édition de cette infolettre.

Pour toutes questions ou commentaires en lien avec cette infolettre, je vous invite à communiquer avec la DGLO à l'adresse suivante : portail41-gateway41@pch.gc.ca.

Bonne lecture!

Sincèrement,

Jalila Bendarhou pour Sarah Boily
Directrice générale
Direction générale des langues officielles
Patrimoine canadien

Nouvelle politique en immigration francophone

La *Loi sur les langues officielles* modernisée prévoit que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration adopte une politique en matière d'immigration francophone visant à favoriser l'épanouissement des minorités francophones du Canada, notamment en assurant le rétablissement et l'accroissement de leur poids démographique.

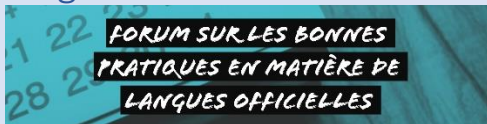
En janvier dernier, l'honorable Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC), a donc annoncé une nouvelle [Politique en matière d'Immigration francophone](#) visant à assurer la continuité et la pérennité des communautés francophones en situation minoritaire.

Le [Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection – promotion - collaboration](#) a mis de l'avant une série de mesures qui appuie le continuum en immigration et qui représente 137,2 millions de dollars d'investissement nouveau. Ces mesures visent à favoriser le recrutement tant au Canada qu'à l'étranger et ainsi attirer davantage de travailleurs d'expression française ou bilingues au Canada. Elles visent aussi à accroître le nombre et la rétention d'enseignants de français recrutés à l'étranger, et poursuivre la consolidation du Parcours d'intégration francophone, qui vise à faciliter l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants en sol canadien et à renforcer les capacités d'accueil des communautés francophones en situation minoritaire.

Consultez la [Politique en matière d'Immigration francophone](#) d'IRCC afin de mieux comprendre la réponse du gouvernement du Canada aux défis démographiques et économiques importants auxquels font face les communautés francophones et acadienne.

La Direction générale des langues officielles de Patrimoine canadien continuera de collaborer avec IRCC ainsi que d'autres institutions pour faire progresser les grands objectifs en langues officielles.

Édition 2024 du Forum sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles



Lancé par un message du greffier du Conseil privé, John Hannaford, le Forum sur les bonnes pratiques en matière des langues officielles, qui a eu lieu du 5 au 9 février 2024, a connu un franc succès. C'est plus de 2 100 participants qui se sont mobilisés pour en apprendre davantage pendant la causerie « Pleins feux sur la *Loi sur les langues officielles* modernisée ».

Dans la causerie, la sous-ministre de Patrimoine canadien a rappelé aux institutions fédérales l'importance que la fonction publique prenne en compte l'impact de ses décisions, de ses programmes ou de ses politiques sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, incluant la communauté d'expression anglaise du Québec. Elle a également souligné l'importance que les institutions fédérales pensent aux impacts sur ces communautés, qu'ils soient positifs ou négatifs, et en cas d'incidence négative, d'identifier des façons d'atténuer ces impacts.

Les ateliers virtuels offerts toute la semaine ont pour leur part attiré 1 400 participants, tous curieux de connaître les idées innovatrices des autres institutions fédérales en matière de langues officielles. La Direction générale des langues officielles de Patrimoine canadien et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont profité de l'occasion pour présenter les renforcements de la Loi modernisée à l'ensemble des institutions fédérales.



Journée internationale de la Francophonie 2024 : parlons culture franco!

Chaque année, au Canada, la [Journée internationale de la Francophonie](#) est célébrée le 20 mars. Cette date a été choisie symboliquement en référence au 20 mars 1970 qui marque la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, devenue l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le 20 mars 2024, l'École de la fonction publique du Canada et Patrimoine canadien ont organisé un événement ouvert au grand public qui a suscité beaucoup d'intérêt. Partageant des savoirs traditionnels, la cérémonie d'ouverture de Luce Bélanger, métis-algonquine, a mis la table pour une causerie empreinte d'ouverture et de générosité avec les artistes Sinem Kara, Naomi, Mimi O'Bonsawin et Trevor Thompson. Les participants ont eu l'occasion d'assister, en virtuel ou en personne, à de riches conversations à propos de l'identité, la culture francophone et l'attrait de la langue française dans leurs carrières artistiques. Enfin, des performances musicales ont rendu cet événement bien festif pour célébrer la Francophonie!

La *Loi sur les langues officielles* modernisée nous invite à en faire davantage pour protéger et promouvoir le français, et les discussions entourant le Mois de la Francophonie ont été l'occasion d'entendre différentes perspectives sur le sujet. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'événement ou qui ont organisé des célébrations. Un grand merci pour tous les efforts déployés par les organismes, les partenaires clés et les institutions fédérales pour faire rayonner la francophonie encore cette année!

La francophonie canadienne, une francophonie accueillante

Le 8 février dernier, le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne s'est rencontré afin de discuter des pistes pour promouvoir la francophonie canadienne. Les ministres ont convenu de consentir des efforts supplémentaires au cours des prochaines années pour cette priorité.

Lors de leur rencontre, ils ont souligné l'importance de promouvoir une francophonie accueillante, qui contribue au tissu social, économique et culturel canadien. Il importe, selon

eux, de promouvoir un plus grand usage du français et d'accorder plus de visibilité à la culture et la langue française au Canada, en respectant les dynamiques et particularités régionales.

Que ce soient en valorisant la francophonie économique, en sensibilisant les jeunes à l'importance de conserver leur langue, ou encore en faisant mieux connaître les communautés francophones minoritaires et l'offre de services en français, les pistes proposées furent nombreuses et seront étudiées afin de développer des initiatives de promotion de la francophonie ambitieuses pour les années à venir.



Colloque QUESCREN-ICRML organisé dans le cadre du 91^e Congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS)

Le 91^e Congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) aura lieu du 13 au 17 mai 2024 à l'Université d'Ottawa et a pour thème *Mobiliser les savoirs en français*. L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (QUESCREN), y organisent un colloque, les 14 et 15 mai, sur le thème *Les femmes dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire*.

Le colloque sera une occasion de développer une meilleure connaissance des enjeux touchant les femmes des communautés de langue officielle en situation minoritaire et réunir l'expertise qui permettra de mieux documenter et actualiser la recherche sur les femmes de ces communautés.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce colloque. La *Loi sur les langues officielles* modernisée accorde une importance accrue aux données et aux recherches pour éclairer la prise de mesures positives.

L'[ICRML](#) se veut le leader de la recherche sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et un guide pour les instances gouvernementales de même que les actrices et les acteurs engagés dans l'épanouissement des CLOSM.

[QUESCREN](#) est un réseau de collaboration constitué de chercheurs, d'intervenants, d'établissements d'enseignement et d'autres organismes qui œuvrent à améliorer la compréhension des communautés québécoises d'expression anglaise et à renforcer leur vitalité.

Le saviez-vous?

Did you know?

Immersion en français

- En 2021, au Canada hors Québec, près de 700 000 enfants d'âge scolaire dont la langue maternelle n'est pas le français suivaient ou avaient déjà suivi un programme d'immersion en français. Cela représentait un peu plus de 1 enfant sur 6 (16,9 %) parmi les enfants âgés de 5 à 17 ans dont la langue maternelle n'est pas le français.

Pour plus de détails consultez l'article intitulé [Recensement de la population 2021 : produit analytique sur la participation aux programmes d'immersion en français](#) publié le 28 février 2024 par Statistiques Canada. Cet article présente une première analyse approfondie de la participation aux programmes d'immersion en français au Canada hors Québec au moyen des données du Recensement de 2021.

Événements



- Les Rendez-vous de la francophonie (RVF) ont eu lieu du 1^{er} au 31 mars 2024 sous le thème « Découvrir aux éclats ». En collaboration avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française, qui souligne son 50^e anniversaire, cette édition était l'occasion de mettre de l'avant les jeunes comme agents de changement et vecteurs culturels importants dans la francophonie. Chapeautés par la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et financés par Patrimoine canadien, les RVF font partie des manifestations culturelles entourant la Journée internationale de la Francophonie du 20 mars, organisée chaque année afin de promouvoir la langue française et ses multiples expressions partout au Canada.

Recherche

- En novembre 2023, QUESCREN, par la plume de Shannon Bell, a publié un résumé de recherche intitulé [Éviter le désert médiatique : relever les défis des médias régionaux dans le Québec anglophone](#). S'appuyant sur

des études démontrant que le paysage médiatique est en mutation et que les communautés isolées et les minorités sont les plus durement touchées par cette situation, ce résumé de recherche présente quelques projets régionaux novateurs qui se sont développés dans un esprit d'entrepreneuriat local.

Statistiques et données

- Vous voulez en apprendre davantage sur les langues officielles au Canada? Visitez le site [Statistiques sur les langues officielles au Canada](#) de Patrimoine canadien qui vous présente, entre autres, le portrait démographique dans chaque province et territoire et que de plus en plus de jeunes étudient leur seconde langue officielle.

Vous voulez encore plus de données? Le Commissariat aux langues officielles du Canada a dressé des [portraits des langues officielles au Canada](#) basés sur les données du recensement de 2021. Chaque portrait présente des données sur l'utilisation des langues officielles ainsi que des données et des renseignements sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire en lien avec l'immigration, l'éducation, les célébrations communautaires, les ressources médiatiques et l'histoire.

Mauril

Durant le Mois de la Francophonie, l'équipe Mauril a invité ses abonnés et abonnés sur les médias sociaux à indiquer leur expression favorite en français, qu'il s'agisse d'une expression drôle, étonnante ou particulièrement imagée, ou dont la signification leur est inconnue.

En voici trois pour lesquelles l'équipe a fourni des explications aux utilisateurs et utilisatrices de Mauril qui apprennent le français :

« Donner son 110 % »

Investir toute son énergie, faire de son mieux.

Comme dans : « Les joueurs ont donné leur 110 % sur la patinoire hier ».

« Mets-en, c'est pas de l'onguent! »

En donner davantage, ne pas lésiner sur la quantité.

Comme dans : « Je prendrais plus de sauce sur mes pâtes. Mets-en, c'est pas de l'onguent! »

« Lâche pas la patate! »

Tenir bon, ne pas abandonner.

Comme dans : « Lâche pas la patate, tu vas y arriver! »

Pour consulter l'ensemble des expressions recueillies, rendez-vous sur les comptes [Facebook](#) et [Instagram](#) de Mauril!

À la découverte des communautés francophones en situation minoritaire

Découvrez également sur le compte YouTube de Mauril une [série de capsules vidéo](#) mettant en avant la diversité linguistique des voix francophones à travers le Canada, issues [des rencontres de la doctorante en sociolinguistique Adéla Šebková](#) avec les francophones en situation minoritaire. Vous y retrouverez des contenus explorant la manière dont les francophones perçoivent leur façon de parler et celle des autres. 🌍 #MoisdelaFrancophonie (*contenu en français seulement*).